



COMPTE-RENDU D'ÉQUIPE DE SUIVI DE SCOLARISATION (ESS)

Liam Ferreira — CM1 — École élémentaire Les Music-hall de Clairval

Informations générales

Élève : Liam Ferreira — CM1

École : École élémentaire Les Music-hall de Clairval

Date : 07 avril 2026 — 18h00

Enseignante référente : Mme Sophie Marchand

Rédigé par : Mme Delmas

Participants

PARTICIPANT	FONCTION
Mme Sophie Marchand	Enseignante référente MDPH — pilote de la réunion
M. Éric Dufresne	Directeur de l'école élémentaire Les Music-hall de Clairval
Mme Claire Bonnet	Enseignante de CM1
Mme Fatima Zinati	AESH
Mme Isabelle Nguyen	Psychologue — SESSAD des Musikales
M. Paulo Ferreira	Père de Liam
Mme Aurélie Ferreira	Mère de Liam



Bloc 1 — Synthèse

Cette deuxième ESS de l'année scolaire, présidée par Mme Sophie Marchand, enseignante référente, a permis de dresser un bilan mi-parcours de la scolarisation de Liam Ferreira en CM1 et de préparer son orientation pour l'entrée en sixième. Le bilan neuropsychologique réalisé en février au SESSAD des Musikales confirme un trouble spécifique des apprentissages avec déficit en lecture et en expression écrite (dyslexie-dysorthographe), associé à un profil cognitif hétérogène marqué par une faiblesse significative de la vitesse de traitement et de la mémoire de travail. Si des progrès sont constatés en mathématiques, les difficultés en français restent importantes et l'écart avec les attendus de fin de cycle 3 demeure conséquent. À l'issue de la réunion, la famille et l'ensemble des professionnels se sont accordés sur une demande d'orientation en dispositif ULIS troubles des apprentissages au collège Lamartine de Clairval, assortie d'un renouvellement de la notification AESH. Le dossier GEVA-Sco de réexamen sera transmis à la MDPH avant mai pour décision de la CDAPH avant l'été.

Bloc 2 — Situation de l'élève

Observations pédagogiques (Mme Claire Dubonet, enseignante CM1)

Mathématiques

- Progrès notables depuis le début de l'année
- Bonne accroche avec la géométrie et l'aise avec les manipulations et les constructions
- Numération et calcul : évolution d'une compétence fragile vers une acquisition en cours

Français

- Lecture à voix haute laborieuse : fluence estimée à environ 60 mots/minute (norme attendue en CM1 : 110-120 mots/minute)
- Orthographe : point le plus difficile, en copie comme en production d'écrit
- Écart persistant avec les attendus de fin de cycle 3 en français

Comportement et attention



- Élève volontaire, ne décroche pas, fait preuve d'effort constant
- Fatigue plus rapide que les pairs, particulièrement en fin de matinée
- Attention fluctuante : nécessite des relances régulières
- Lenteur d'exécution caractéristique
- Tiers temps utilisé en totalité lors des évaluations

Observations de l'AESH (Mme Fatima Zenati)

- Accompagnement de 12 heures par semaine
- Reformulation orale des consignes indispensable : la consigne écrite seule génère une perte de temps significative
- Mise au travail immédiate dès reformulation orale effectuée
- Frein principal identifié : le passage par l'écrit (lecture et écriture)
- Participation orale active, raisonnements cohérents et pertinents
- Décrochages observés lors de consignes multiples simultanées ou d'accélération du rythme
- Rôle de l'AESH distinct de celui d'un coordonnateur : impossibilité d'adapter les supports en temps réel

Bilan des professionnels extérieurs

Mme Isabelle Nguyen — Psychologue, SESSAD des Musiques

Bilan neuropsychologique — 4 et 5 février 2026

Outils utilisés :

- WISC-V (évaluation intellectuelle)
- EVALEO (lecture-orthographe)
- TEA-Ch (épreuves attentionnelles)

Profil cognitif (WISC-V) :

- Indice de compréhension verbale : 112 (norme haute) — bonnes capacités de raisonnement verbal
- Indice visuo-spatial : 98 (norme)
- Mémoire de travail : 82 (significativement abaissée)
- Vitesse de traitement : 78 (significativement abaissée)
- Écart de plus de 30 points entre le meilleur et le moins bon indice — cliniquement significatif

Apprentissages (EVALEO) :



- Trouble spécifique des apprentissages avec déficit en lecture et en expression écrite (dyslexie-dysorthographe) confirmé
- Âge lexique estimé au niveau CE2 — décalage d'environ 18 mois
- Voie d'assemblage particulièrement atteinte (déchiffrement des mots nouveaux et pseudo-mots très coûteux)
- Voie d'adressage en cours de constitution pour les mots fréquents

Attention (TEA-Ch) :

- Attention soutenue fragile, notamment en modalité visuelle
- Attention auditive mieux préservée — cohérent avec les observations en entretien

Suivi au SESSAD :

- Séances le mardi : orthophonie (45 min) avec Mme Royer - travail sur la fluence de lecture et les stratégies de compensation en orthographe
- Séances le jeudi : remédiation cognitive avec Mme Nguyen - mémoire de travail, fonctions exécutives, outils numériques de compensation (synthèse vocale)
- Préconisation clinique : passage en sixième ordinaire sans dispositif d'appui jugé risqué au regard du profil

Point de vue de la famille**M. Paulo Ferreira et Mme Aurélie Ferreira**

- Souhait d'aborder les résultats du bilan neuropsychologique de février — pris en compte dans l'ordre du jour
- Sentiment que les progrès sont lents malgré le soutien en place
- Soulagement à l'annonce d'un diagnostic clairement posé
- Visite préalable du collège Jean Martine de Clairval (dispositif ULIS) et rencontre avec la coordonnatrice : réticences initiales levées après découverte du fonctionnement
- Préoccupation principale : maintien de l'intégration sociale de Liam (bonne socialisation, copains, pratique sportive)
- Rassurés par la confirmation que les élèves ULIS passent le brevet et peuvent accéder au lycée
- Accord parental sur la demande d'orientation ULIS en fin de réunion
- Liam exprime à la maison une gêne vis-à-vis de l'utilisation de l'ordinateur en classe (sentiment d'être différent)



Bloc 3 – Dispositifs & Aménagements

PPS en cours

- PPS actif, deuxième ESS de l'année (première ESS en novembre)
- Aménagements formalisés dans le PPS :
 - Tiers temps pour toutes les évaluations
 - Accompagnement AESH : 12 heures par semaine, principalement sur les temps de français et les évaluations
 - Utilisation d'un ordinateur avec logiciel de prédiction de mots
 - Supports adaptés : agrandis, aérés, police facilitante

Bilan de mise en œuvre

- Tiers temps : utilisé en totalité, Liam finit juste dans le temps imparti
- AESH : accompagnement efficace, relation de confiance établie, reformulation orale déterminante
- Ordinateur : outil pertinent sur le plan fonctionnel (production écrite améliorée en qualité et quantité), mais résistance de l'élève liée au retard des pairs — appropriation en cours
- Suivi SESSAD : deux séances hebdomadaires (orthophonie + remédiation cognitive), travail sur les outils numériques de compensation engagé

Notifications MDPH

- Notification AESH actuelle : échéance août 2026 — renouvellement à anticiper impérativement pour éviter une rupture à la rentrée de septembre
- GEVA-Sco de réexamen à préparer pour transmission à la MDPH avant fin mai
- Décision attendue de la MDPH avant l'été

Éléments GEVA-Sco

- Actualisation du GEVA-Sco prévue à l'issue de cette ESS
- Préconisation de continuité de l'accompagnement AESH à inscrire dans le document
- Demande d'orientation ULIS TSA collège à formaliser dans le dossier



Bloc 4 – Décisions & Préconisations

1. Demande d'orientation en dispositif ULIS TSA – collège Lamartine de Clairval

- Orientation vers le dispositif ULIS troubles des apprentissages au collège Lamartine de Clairval pour la rentrée 2026-2027
- Responsable : Mme Sophie Marchand (enseignante référente) – formalisation dans le GEVA-Sco et transmission à la MDPH
- Échéance : dossier transmis à la MDPH avant fin mai 2026 – décision CMAPH attendue avant l'été
- Statut : **CONSENSUS** – accord de l'ensemble des participants, compris la famille

2. Renouvellement de la notification AESH

- Renouvellement de la notification AESH, quotité 12 heures par semaine
- Signalement prioritaire auprès de la MDPH pour éviter toute rupture d'accompagnement à la rentrée de septembre (notification actuelle expirant en août 2026)
- Responsable : Mme Sophie Marchand
- Échéance : transmission dans le dossier MDPH avant fin mai 2026
- Statut : **CONSENSUS**

3. Préconisation de continuité de l'accompagnement AESH

- Inscription dans le GEVA-Sco d'une préconisation de continuité de l'accompagnement par Mme Fatima Zenati (collège), sous réserve des affectations du PIAL
- Responsable : Mme Sophie Marchand (mention dans le GEVA-Sco)
- Statut : **CONSENSUS** – Mme Zenati favorable, décision finale relevant du PIAL



4. Maintien du matériel pédagogique adapté

- Maintien de l'ordinateur avec logiciel de compensation (prédiction de mots, synthèse vocale)
- Poursuite du travail d'appropriation de l'outil en classe et au SESSAD
- Responsables : Mme Bonnet (en classe), Mme Nguyen (au SESSAD)
- Statut : **CONSENSUS**

5. Maintien du suivi SESSAD

- Poursuite des séances d'orthophonie (Mme Royer) et de remédiation cognitive (Mme Nguyen) au SESSAD des Musicales
- Intégration d'un travail de préparation à la transition collégiale dès CM2 : autonomie dans les déplacements, organisation du cartable, gestion de l'emploi du temps
- Responsable : équipe du SESSAD des Musicales
- Statut : **CONSENSUS**

6. Maintien du tiers temps pour les évaluations

- Maintien du tiers temps, en vue des aménagements aux examens (brevet)
- Responsable : formalisation dans le MDP et le GEVA-Sco par Mme Sophie Marchand
- Statut : **CONSENSUS**

Bloc 5 — Prochaines étapes & suivi

Documents à produire

- Rédaction du GEVA-Sco de réexamen par Mme Sophie Marchand — transmission aux familles pour relecture et signature sous une semaine
- Constitution du dossier MDPH complet (GEVA-Sco + demande d'orientation ULIS TSA + renouvellement AESH) — transmission avant fin mai 2026
- Rédaction et diffusion du présent compte-rendu d'ESS par Mme Sophie Marchand



Actions de suivi

- Signalement prioritaire à la MDPH pour le renouvellement AESH (échéance notification : août 2026)
- Poursuite du travail d'appropriation de l'ordinateur en classe (Mme Bonnet) et au SESSAD (Mme Nguyen)
- Engagement du travail de préparation à la transition collège au SESSAD dès le CM2

Prochaine ESS

- Programmée en octobre ou novembre 2026, en début d'année de sixième
- Objet : bilan d'installation au collège Lamartine, évaluation de la mise en œuvre du dispositif ULIS et des aménagements

Compte-rendu établi à l'issue de l'ESS du 07 avril 2026 — Liam Ferreira, CM1, école élémentaire Les Music-hall de Clairval

Enseignante référente : Mme Sophie Marchand

Geremy.ai